

# Prévenir, repérer et traiter la maltraitance : le rôle des cadres

### CONTEXTE

Les responsabilités et les tâches que doit assumer l'encadrement pour éviter la survenue de maltraitances à l'encontre des personnes accompagnées se sont accrues ces dernières années. De même, le traitement d'une maltraitance suspectée ou avérée exige plus que jamais un grand professionnalisme.

Plusieurs textes juridiques sont venus consolider cette vigilance ; un plan de lutte contre la maltraitance a été mis en place et les obligations de signalement des événements indésirables ont été précisées et renforcées. L'ANESM a publié des recommandations de bonnes pratiques sur ces questions, notamment sur la mission du responsable d'établissement et le rôle de l'encadrement.

Il importe qu'en parallèle de la formation des personnels, les cadres disposent de temps de formation spécifiquement dédiés à ces thématiques complexes, leur permettant d'élaborer une stratégie globale de prévention et de traitement de la maltraitance.

### OBJECTIFS

- > Développer l'analyse des risques de maltraitance
- > Organiser la prévention de la maltraitance
- > Faire face de manière adaptée à une maltraitance suspectée ou avérée
- > Développer une gestion de crise cohérente

### CONTENU

- > Rôle des cadres dans l'animation d'une démarche de délimitation de frontières entre bienveillance et maltraitance des pratiques et de l'organisation
- > Analyse des risques de maltraitance et détection des maltraitances : méthodes et outils
- > Organisation de la sécurité et de la bienveillance des personnes accueillies
- > Plan de lutte contre la maltraitance : attitudes des pouvoirs publics, contrôles, signalement et traitement des plaintes
- > Lois, réglementation et jurisprudence, responsabilités civile et pénale des cadres
- > Connaissance des procédures judiciaires
- > Adaptation du traitement à la gravité des faits
- > Accompagnement des victimes et auteurs d'agressions
- > Gestion des crises fermées et ouvertes (relations avec les médias)

### PUBLICS DESTINATAIRES

- > Dirigeants et cadres des structures sociales et médico-sociales

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Analyse de situations apportées par l'intervenant et les participants
- > Échanges à partir de recommandations sur la maltraitance

- > **Durée** : 2 à 3 jours
- > **Formation en intra, sur demande**



#### Intervenante

Anne DUSART ou Dominique DUBOIS  
ou Nastasia MONCHICOURT



#### Tarifs 2019

980 € à 1 300 € / jour en intra  
(conditions tarifaires page 60)